

Bulletin de l'ARPELD

Numéro 21, novembre 2005

Table des matières

- 1 – Quelle belle saison qui arrive!
- 2 – Résultats 2005 de l'analyse bactériologique de l'eau du lac
- 3 – Régénération des rives (bon de commande inclus dans ce bulletin)
- 4 – Programme d'inspection des installations septiques
- 5 – Ensablement du lac à l'entrée de la décharge du lac Creux
- 6- Réduisez jusqu'à 75% vos déchets à enfouir par la municipalité
- 7 – Cotisations 2005 et 2006 à l'ARPELD
- 8 – Résultats des élections municipales de Lantier
- 9- Vous avez de nouveaux voisins? Avertissez l'ARPELD
- 10- Carte bathymétrique du lac
- 11 – Souhaits de fin d'année

1 – Quelle belle saison qui arrive!

Par un beau samedi matin de novembre, surprise au lever. L'hiver prend sa place progressivement! Le lac s'est immobilisé pendant la nuit, figé sous une mince couche de glace blanchie par une fine couche de neige. Quel beau paysage. Quelle belle luminosité, malgré ces nuages gris qui, à l'occasion, laissent échapper cette pluie de blancheur qu'est la neige. Alors, transformation! Je redeviens enfant, la même joie de mon enfance m'habite devant ce beau spectacle féerique des gros sapins gorgés de neige, spectateur à la première loge de cette belle nature qui s'est parée de son manteau blanc. Je me sens si bien à l'intérieur au côté du feu. Un sentiment de sécurité et de chaleur m'envahit. Un sentiment de nostalgie également, en pensant aux fêtes qui arrivent, aux beaux souvenirs des Noëls passés et aux êtres chers, parents et amis, qui sont loin ou qui n'y sont tout simplement plus. Je

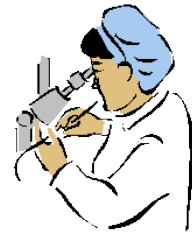


me trouve cependant chanceux. Chanceux d'être là ici au lac Dufresne, dans cette belle nature si chère à nous tous et qu'il faut protéger jalousement. Alors, je n'en peux plus de me retenir, après tout, nous sommes rendus à la mi-novembre! Je sors du rangement les boîtes de décoration de Noël et surtout, la musique et les chansons de Noël. Au gré de ces belles mélodies, je décore l'intérieur de ma maison, mais également mon for intérieur, tout en m'imaginant ces beaux moments qui s'en viennent, bien entouré à ma table de ceux et celles qui me sont chers!

C.S.

2 – Résultats de l'analyse bactériologique de l'eau du lac

L'ARPELD a poursuivi son programme de suivi de la qualité bactériologique de l'eau du lac pour l'été 2005. Cinquante-trois sites, 28 de plus que l'an dernier, localisés à des points stratégiques sur le lac ont été échantillonnés afin d'en déterminer la teneur en coliformes fécaux. Nous vous présentons aux pages suivantes les résultats obtenus et la carte bathymétrique du lac où les sites d'échantillonnage sont localisés par des numéros (en référence au tableau des résultats). Pour plus d'informations sur les coliformes fécaux et pourquoi ils sont utilisés comme indicateur de la contamination bactérienne de l'eau, veuillez vous référer au bulletin de l'ARPELD de l'automne 2004.



Analyse des résultats

En comparant les résultats obtenus (tableau 1) avec les normes pour les eaux de baignade du Ministère de l'environnement du Québec (MENV) (tableau 2), on constate que pour la presque totalité des sites échantillonnés, la qualité de l'eau est dite « excellente » pour la baignade. La qualité de l'eau des sites situés près de la décharge du Lac Creux est toutefois moins bonne, allant de « bonne » à « passable ».

Lorsque l'on compare les résultats de cette année à ceux obtenus l'an dernier (pour les 25 sites communs), ils sont très similaires à l'exception de celui à la décharge du Lac Creux.

De par la comparaison avec les normes du MENV et avec les résultats de l'an dernier, nous pouvons conclure que la qualité bactériologique de l'eau du lac continue à être excellente pour la baignade. Il faudra toutefois porter une attention spéciale à la décharge du Lac Creux.

En terminant, nous aimerions vous rappeler que l'analyse précédente ne s'applique pas à la potabilité de l'eau, car en effet : ***pour la boire, il faut que l'eau contienne 0 coliforme fécal !***

Sophie Bellon-Gagnon

TABLEAUX DES RÉSULTATS

Tableau 1 : Résultats de la qualité de l'eau – analyse bactériologique

Échantillon	Coliformes fécaux (UFC/100ml)	
	Été 2004	Été 2005
1	8	6
2	2	155*
3	0	2
4	4	0
5	2	2
6	0	2
7	2	0
8	0	0
9	4	4
10	8	0
11	2	14
12	2	0
13	2	2
14	4	0
15	2	0
16	0	2
17	2	0
18	14	0
19	0	0
20	2	0
21	0	0
22	0	2
23	0	0
24	0	4
25	0	2
26	-	46
27	-	78

* Échantillon #2 pris dans peu de profondeur

Échantillon (suite...)	Coliformes fécaux (UFC/100ml)	
	Été 2004	Été 2005
28	-	2
29	-	2
30	-	0
31	-	4
32	-	2
33	-	0
34	-	2
35	-	0
36	-	0
37	-	0
38	-	0
39	-	0
40	-	0
41	-	0
42	-	s.o.
43	-	0
44	-	0
45	-	2
46	-	0
47	-	s.o.
48	-	2
49	-	8
50	-	0
51	-	2
52	-	2
53	-	0
54	-	0
55	-	0

s.o. = prélèvement non effectué

Tableau 2 : Normes pour les eaux de baignade (réf : MENV)

Cote	Classification	Coliformes fécaux (UFC/100ml)
A	Excellent	0 - 20
B	Bon	21 - 100
C	Passable	101 - 200
D	Polluée	200 et +

Merci à Martin Bellerose et à France Richard qui ont assisté Claude Samson lors des prélèvements.

3 – Régénération des rives

Vous trouverez joint à ce bulletin le bon de commande pour des arbres et arbustes à prix réduits. La végétation riveraine est un facteur très important pour empêcher le vieillissement prématuré d'un lac (*voir bulletin 19, point 5*), problème auquel font face plusieurs lacs dans la municipalité et dans les Laurentides. Les spécialistes sont d'avis que la régénération des rives arrive au 2^e rang comme préoccupation du maintien de la qualité de l'eau d'un lac, le 1^{er} rang étant la gestion du lac et de son bassin versant (réglementation en matière de protection de l'environnement).



Les arbustes et les arbres suggérés sur le formulaire ont été choisis selon les excellents résultats qu'ils procurent sur nos rives et dans notre région. Le formulaire décrit brièvement chacun de ceux-ci. Cependant, pour obtenir ce que vous voulez, il faut commander le plus tôt possible. Nous vous demandons donc de nous retourner le formulaire **avant la fin de décembre 2005**, à Claude Samson:

par la poste: 10525, rue Laverdure, Montréal H3L 2L6

par télécopieur: (514) 286-2026

par courriel à: arpeld.org

Des arrangements ont été pris afin que cette fois-ci les plants commandés arrivent à bon port le printemps prochain.

C. S.

4 – Programme d'inspection des installations septiques

Suite à plusieurs demandes de l'ARPELD, la municipalité de Lantier devait débiter cette année le programme de vérification de la conformité des installations septiques (réservoir et champs d'épuration) installées depuis plus de vingt ans. L'ARPELD est tout à fait en accord avec ce programme, surtout qu'une des causes les plus importantes de la pollution des lacs provient d'installations septiques défectueuses. Le but de cette démarche est d'assurer que les installations sont efficaces, c'est-à-dire qu'elles répondent aux normes actuelles en matière de protection de l'environnement. À terme, la municipalité aura un inventaire complet de la qualité des installations septiques, tant pour le lac Dufresne, que pour le lac Creux. Un suivi des correctifs demandés, les cas échéants, sera effectué également. Mais, voilà, la municipalité, faute de budget, n'est intervenue que lors de situations d'urgence. Cela fait deux ans que nous attendons que ce programme se mette en marche. L'ARPELD est intervenue à nouveau auprès de la municipalité et l'on nous indique que le programme serait réalisé l'an prochain et découlera du Comité environnement qui sera implanté. Une personne sera dédiée à plein temps à ce comité et une de ses priorités sera ce programme de vérification de la conformité des installations septiques. Nous assurerons un suivi particulier dès le printemps prochain.



Par ailleurs, l'ARPELD entreprendra des démarches similaires également avec la municipalité de Sainte-Lucie.

C.S.

5 – Énsablement du lac à la décharge du lac Creux

La décharge du lac Creux, vers le lac Dufresne, traverse le Chemin-des-deux-Lacs à un endroit du chemin situé entre deux côtes, soit dans une cuvette. Lors de pluies abondantes ou le printemps à la fonte des neiges, énormément de sédiments provenant de cette section non pavée du chemin sont transportés vers le lac Dufresne, provoquant un dépôt important dans le lac. Le degré abrupte des pentes empêche la végétation de pousser dans les fossés, de ce fait, aucune barrière n'empêche les sédiments de se déposer dans le lac Dufresne. Je suis intervenu, à titre privé, auprès de la municipalité de Lantier pour que le pavage de cette section de chemin soit priorisé, ce qui éliminera l'érosion du chemin, donc des sédiments. Les travaux de préparation de la route en vue de son pavage ont débuté cet été et le pavage se fera l'été prochain. **C.S.**



6-Réduisez jusqu'à 75% vos déchets à enfouir par la municipalité

Les déchets domestiques sont un problème important dans notre société d'hyperconsommation. L'impact est très négatif sur l'environnement: multiplication et saturation des sites d'enfouissement, contamination des sols, de l'air et de la nappe phréatique. Sans oublier les coûts importants pour les municipalités, et en bout de compte, sur le compte de taxes des citoyens et citoyennes. Mais, payer, n'est pas une fin, car le problème demeure, s'amplifie et est l'un des éléments qui affectent le climat du seul vaisseau sur lequel nous les humains sommes embarqués: LA TERRE. Dans cet optique, je vous propose deux sujets: le recyclage et le compostage. Mon expérience démontre que l'on peut réduire facilement le volume de nos déchets domestiques de l'ordre de 75%.



Le recyclage

Lorsque je m'arrête à penser que tout ce que nous consommons est nécessairement emballé, et que la mode actuelle est aux portions individuelles pour l'alimentation et au jetable pour une foule d'articles d'usage courant, cela est un non sens face au gaspillage des ressources à produire ces biens (matières premières, énergie et transport). Un torchon en tissu de coton nettoie tellement mieux et il a l'avantage d'être réutilisable ... comme une foule d'autres articles jetables.



Comme citoyens, citoyennes responsables, que pouvons-nous faire? Nous devons acheter le moins possible de jetable après usage, nous devons limiter les achats de portions individuelles et nous devons recycler tout ce qui peut être recyclable. Les municipalités ont toutes des programmes à cet effet. *Pour récupérer, il faut se faciliter la vie au quotidien. Le geste de recycler débute dans la maison* et un contenant prévu à cet effet incite à y déposer les objets recyclables. J'ai adopté ce système, tant à la campagne, qu'à la ville. J'ai un contenant pour le recyclage dans la cuisine. Lorsqu'il est plein, je le transvide dans une des deux poubelles à l'extérieur au lac ou dans les bacs verts à la ville: un contenant pour le plastique, le métal et le verre et un second pour le papier. Lorsque nous comprenons les enjeux reliés à la récupération, nous devenons motivés et créatifs à mettre les efforts minimales à récupérer, car après tout, ce n'est qu'une question de changement d'habitude. Par ailleurs, l'ARPELD a une primeur à annoncer aux résidents de Lantier. À compter de 2006, la cueillette du recyclage se fera à partir des résidences. Des sacs de plastique (biodégradables j'espère) seront distribués à cet effet.

Faire du compost au lac est-ce possible?

Oui c'est possible et cela sans attirer la faune par toute cette victuaille. J'ai installé un bac à compostage dès mon arrivée au lac en 2000. Je composte tous les déchets végétaux de table, de même que des végétaux extérieurs, le tout "relevé" à l'occasion de cendres, de brin de scie et de terre.



Mon amie, maman raton laveur, s'est bien essayée à plusieurs reprises d'ouvrir la boîte à compostage, mais peine perdue. J'aime bien l'observer, observer sa patience certains soirs d'été lorsque c'est le temps du maïs. Elle essaie, avec ses petites pattes, de retirer, par les ouvertures d'aération, des enveloppes d'épis de maïs. Mais peine perdue....

Je vous recommande le modèle GARDEN GOURMET, fabriqué à 100% de plastique recyclé. L'assemblage s'effectue sans outil ni quincaillerie. Le coût est d'environ 50\$. Lorsqu'il est assemblé, je plante deux piquets de chaque côté et je vice la boîte de l'intérieur dans ces piquets. Composter exige de la discipline, quelque peu d'organisation et surtout de la motivation environnementale. Pensons aux coûts d'enfouissement, aux impacts sur l'environnement, sans oublier que les déchets doivent être transportés par des camions qui polluent.

Voici quelques petits trucs. *Pour composter, comme pour la récupération, il faut se faciliter la vie au quotidien. Le geste de composter débute dans la maison et un contenant prévu à cet effet incite à y déposer les matières compostables.* J'ai un contenant pour le compostage dans la cuisine, 4 litres non transparent. Lorsqu'il est plein, je le transvide dans composteur. L'hiver, si le composteur n'est pas accessible, j'utilise une poubelle de métal avec couvercle à l'extérieur de la maison. J'y dispose un grand sac de plastique afin d'assurer l'étanchéité. Il n'y a pas d'odeur car le tout est gelé. Le printemps venu, je bascule le tout dans le composteur. Par respect pour tous ceux qui ont faim et pour l'environnement, je gaspille le moins possible la nourriture, mais lorsque je dois en jeter, en la compostant, j'ai moins l'impression de gaspiller.

Un petit mot sur ce qui ne va pas au compostage végétal: viandes, poisson, œufs (sauf écailles), fromages et produits laitiers. Par ailleurs, en plus des végétaux, nous pouvons composter café (et les filtres), thé, tisanes et le papier essuie-tout (non imbibé d'huile ou de sauce). L'été, je suis toujours fier lorsque j'utilise du bon compost pour le jardinage. C'est gratuit, naturel et je protège l'environnement. Enfin, c'est un beau geste social et par notre exemple, c'est une belle manière de sensibiliser les enfants aux défis environnementaux.

C.S.

7 – Cotisation 2005 et 2006 à l'ARPELD

Plusieurs résidents n'ont pas renouvelé leur adhésion 2005 à l'ARPELD en payant la cotisation annuelle de 25,00\$. Cette contribution monétaire est importante, car une association ne peut fonctionner sans budget. Nous voulons tous protéger "notre lac" et pour ce faire, du budget est essentiel, entre autres pour effectuer le suivi de la qualité de l'eau (analyses diverses annuelles) et pour réaliser des programmes de protection de l'environnement et de sensibilisation à la protection de l'environnement.



Nous visons l'adhésion la plus large possible des résidents à l'ARPELD: plus nous aurons de membres, plus la représentativité de notre association sera grande. Cela met plus de poids à nos interventions auprès des autorités municipales ou gouvernementales. Il n'est pas trop tard pour agir! Faites parvenir votre contribution par chèque (libellé à ARPELD et n'oubliez pas d'inscrire votre adresse au lac à l'endos du chèque) à l'adresse suivante:

ARPELD, a/s de Claude Samson
10525, rue Laverdure, Montréal, Québec H3L 2L6 (514) 388-0875

ou venez porter votre contribution chez Claude Samson au lac au: 265, Chemin-des-deux-lacs (819) 424-1512.

Pour votre information, voici les principales actions réalisées par votre association à ce jour en 2005:

- Publication d'un bulletin d'information;
- Organisation de l'assemblée générale annuelle;
- Rencontre avec d'autres associations de protection de lacs situés à Lantier afin de partager nos expériences;
- Échantillonnage (+ de 50 points sur le lac) pour fins de la surveillance de la qualité de l'eau et organisation de l'échantillonnage de l'eau de consommation des résidents;
- Entente sur l'utilisation des bateaux à moteur à essence: Installation de 3 affiches grand format (route 329, chemin des îles et décharge du lac);
- Organisation de la journée annuelle de plein air (régates non motorisées);
- Récupération déchets domestiques et compostage: Interventions auprès des municipalités et sensibilisation des résidents;
- Mémoires du lac: Rencontre avec les "anciens" afin de "consigner le passé" et le faire connaître dans les bulletins ultérieurs de l'ARPELD
- Interventions auprès des municipalités pour règlement de dossiers divers: route, ensablement du lac, installations septiques, etc..
- Régénération des rives: Sensibilisation et organisation de la commande des plants;
- Gestion financière de l'association et mise à jour du site internet.

Lorsque vous supportez votre association en effectuant votre cotisation annuelle, vous nous encouragez, nous bénévoles, à continuer nos actions. Merci!

C.S.

8 – Résultats des élections municipales de Lantier

Les élections municipales ont eu lieu le 6 novembre dernier. Nous avons un nouveau maire. Il s'agit en fait d'une mairesse. Madame Manon Leduc, résidente du lac Dufresne, a été élue mairesse. Nous lui souhaitons bonne chance et nous espérons que la priorité soit maintenue en ce qui à trait aux projets touchant l'environnement. Un environnement sain est ce que nous pouvons et devons avoir de plus précieux. C'est une nécessité.



C.S.

9 – Vous avez de nouveaux voisins?

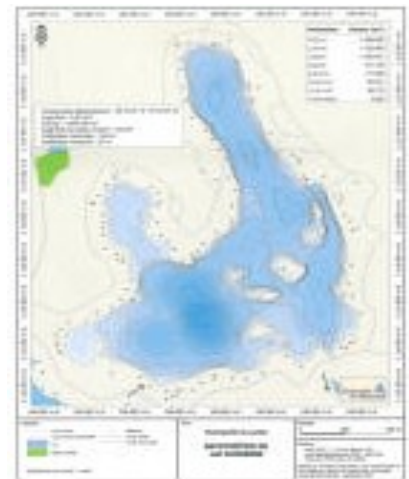
Vous avez de nouveaux voisins? Avez-vous l'ARPELD afin que nous puissions les contacter et leur transmettre les informations concernant notre association. Même si vous ne connaissez pas leurs noms, avisez-nous tout au moins si il y a changement de propriétaires. Comment? Via notre site internet arpeld.org ou selon les coordonnées spécifiées au point 7 ci-dessus.

C.S.

10 – Carte bathymétrique du lac Dufresne

La carte est disponible sur le site internet de l'ARPELD, à l'adresse suivante: www.arpeld.org.

Nous avons fait plastifier cette carte, avec à l'endos des informations sur la protection de l'environnement du lac Dufresne et elle sera transmise en début 2006 aux membres en règle de l'ARPELD, soit ceux qui ont effectué leur cotisation 2005.



C.S.

11 – Souhails de fin d'année

*En terminant, le comité directeur de l'ARPELD souhaite à tous les résidents du lac Dufresne et du lac Creux un excellent temps des fêtes. Nos vœux pour la nouvelle année 2006 se résument à santé, amitié et joie. Un petit mot également au sujet des grands défis environnementaux qui interpellent présentement tous les humains. Nous souhaitons une prise de conscience collective, afin que tous et chacun d'entre-nous apportions, **par des gestes concrets**, notre contribution individuelle à réduire la pollution, particulièrement au chapitre des gaz à effet de serre. Nous avons la chance d'habiter ce bel environnement si fragile qu'est la terre et rappelons-nous qu'il n'y en a pas d'autre terre!*

*Pour le Comité directeur:
Claude Samson*



Contribution spéciale au bulletin:
-Julien Gascon-Samson, pour les images et la mise en page
-Jo-Anne Velin, pour la traduction à la version anglaise